

DIAGNOSTIC

La population bretonne, à l'image de la population française en général, devient de plus en plus urbaine. Les villes s'étendent et occupent des surfaces croissantes. Ces extensions remplacent des milieux parfois intéressants pour la faune ou empêchent la circulation des espèces en isolant des espaces naturels. Dans ces milieux artificiels, de nombreuses espèces se sont cependant adaptées et installées, en particulier dans les parcs, les jardins et les terrains vagues, et même sur les bâtiments (toits, fissures, etc.). En dehors des zones urbaines, d'autres constructions humaines sont utilisées par la faune. Certaines constructions jouent même parfois un rôle important pour quelques espèces, comme par exemple les ponts pour les chauves-souris ou certaines carrières en activité pour le grand corbeau. La plupart des espèces fréquentant ces milieux pourraient être mieux accueillies et voir la qualité de leurs habitats s'améliorer. Cependant, d'autres posent des problèmes, surtout lorsque les populations deviennent importantes et doivent donc être contrôlées voire régulées.

Liens : voir aussi l'orientation « 1 - Préserver et restaurer les corridors écologiques ».



OBJECTIFS

- » Préserver les corridors écologiques.
- » Prendre en compte la faune sauvage dans les aménagements urbains.

PISTES D' ACTIONS

PRÉSERVER LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

- » Préserver, restaurer et créer des corridors biologiques (continuités de milieux permettant la circulation de la faune) :
 - prendre en compte ces corridors dans les documents d'urbanisme ;
 - favoriser les politiques d'acquisition foncière d'espaces naturels destinées à préserver les corridors ;
 - entretenir et « renaturaliser » les bords de cours d'eau en milieu urbain ;
 - implanter des alignements d'arbres avec des essences locales.
- » Encourager une gestion diversifiée des espaces non bâtis en zone urbaine ou péri-urbaine.
- » Encourager une conception et une gestion différenciée des espaces verts publics urbains.
- » Encourager la mise en place de mesures compensatoires lors d'artificialisation d'espaces naturels.
- » Adapter les modalités de gestion et d'entretien des espa-

Exemples d'espèces présentes : espèces à favoriser

Mammifères	Grand murin Petit rhinolophe
Oiseaux	Hirondelle de fenêtre Martinet noir Bergeronnette grise
Arachnides	Tégénaire
Insectes	Lucane cerf-volant Grand capricorne Grillon domestique Méconème fragile Méconème scutigère Méconème méridionale



Canal d'Ille et Rance.

Espèces pouvant poser des problèmes dans les villes

Oiseaux

Goéland argenté
Pigeon de ville
Etourneau sansonnet

ces verts (parcs, squares, aménagements de voirie, plaines de jeux, cimetières, golfs, etc.) : modalités techniques de taille et d'entretien, choix des essences, alternative à l'emploi des produits phytosanitaires et des intrants.

PRENDRE EN COMPTE LA FAUNE SAUVAGE DANS LES AMÉNAGEMENTS URBAINS

- » Prendre en compte la présence de la faune dans les restaurations et les constructions de bâtiments, de monuments et d'ouvrages d'art : adapter la mise en œuvre des travaux et la nature des matériaux utilisés pour permettre l'hivernage ou la nidification dans des fissures, sous les tuiles, dans les combles, etc.
- » Rédiger des fiches techniques sur la faune sauvage fréquentant les milieux artificiels (bâtiments, ponts, carrières) et les publier dans les revues professionnelles.
- » Communiquer auprès du public sur les espèces présentes et sur les comportements à adopter.
- » Encourager l'aménagement de jardins privés ou de tout espace public favorables à la faune sauvage.
- » Contrôler les espèces en milieu urbain lorsqu'elles posent des problèmes.
- » Prendre davantage en considération la faune lors des réhabilitations de carrières et de gravières :
 - maintenir des plans d'eau aménagés pour l'accueil des amphibiens (berges sinueuses et en pente douce) ;



Urbanisation du littoral.

- veiller à ne pas détruire les fronts de taille ;
- veiller à maintenir les talus et les différentes strates de végétation des haies.

ACTIONS DÉJÀ MISES EN OEUVRE

- ›› Signature de conventions entre le Fonds d'intervention pour les rapaces et la société Lafarge, et entre le Groupe ornithologique breton et le Ciment français, pour que la faune sauvage soit prise en compte pendant l'exploitation et la réhabilitation des carrières de ces deux entreprises.
- ›› Nombreuses actions de sensibilisation et de communication réalisées par les associations.
- ›› Stérilisation des œufs et effarouchement des goélands argentés dans certaines villes. Le PNR d'Armorique mène actuellement une expérimentation pour rendre les îles de Trébéron et des Morts plus attractives pour les goélands, avec des campagnes de dératisation. Le but est de permettre le retour de colonies en cas de dérangements dans les villes où elles sont installées.
- ›› Opération « la campagne s'invite en ville » menée par la ville de Vannes, la Chambre d'agriculture du Morbihan et la Fédération départementale des chasseurs (flourissement des principaux axes de Vannes).